



Transition énergétique : un changement de méthode est incontournable

Après plus de 20 ans d'irrationalité sur les choix énergétiques de la France, la consultation en cours sur le futur énergétique aux horizons 2035 et 2050 est l'occasion à la fois d'écouter les Français, leurs représentants dans les différents secteurs de la vie économique et sociale et très certainement de **se recentrer sur les fondamentaux de la décision publique** qui semblent apparemment oubliés, voire occultés par les décideurs du gouvernement démissionnaire.

Du point de vue de la démocratie, il est profondément choquant de constater que, le jour de sa démission, le gouvernement transmet un projet de décret de la PPE3 au Conseil Supérieur de l'Énergie l'organe de consultation de référence. Ceci sans travaux d'échanges préalables et surtout en pleine consultation en cours des Français du 4 novembre jusqu'au 16 décembre.

Ce qui incite à douter de la sincérité de cette consultation.

Plus fondamentalement **l'absence d'échanges sur les enjeux et objectifs** de la transition énergétique est une carence démocratique du processus en cours. Cela élimine du débat :

- l'appréciation des critères de mesure d'impacts des différentes solutions face aux réalités économiques, sociales et territoriales de la France ;
- l'évaluation préalable nécessaire avant tout choix d'investissements publics ;
- et enfin toute rationalité face aux engagements de la France pour les prochaines décennies.

Contrairement aux discours médiatiques et parfois politiques, **toutes les solutions n'ont pas la même utilité économique, sociale et environnementale**. Les contraintes budgétaires de la France exigent de mesurer les impacts et les réelles utilités de chacune des solutions.

Un changement de méthode conduit à un changement de cap :

Par exemple au niveau territorial, la décarbonation plus directe, plus rapide et moins chère peut se faire avec des énergies stockables et pilotables comme les énergies thermiques renouvelables, sans passer par l'électrification très coûteuse des usages. D'autant que cette électrification relève de la décision des industriels et des Français et non pas de celle du gouvernement.

Au-delà des enjeux d'indépendance énergétique, de réindustrialisation et de décarbonation, **le critère principal de décision des solutions à retenir pour les prochaines décennies doit être la maîtrise et la réduction du coût futur de l'électricité pour les Français et les entreprises**.

Or, les choix énergétiques de ces 15 dernières années ont abouti à doubler le coût de l'électricité. En incluant les raccordements, la stabilité et la flexibilité des réseaux (RTE et ENEDIS) les coûts de développement des solutions d'électrification sont le double ou quadruple, de ceux des énergies de base pilotables, qui ont fait la compétitivité des entreprises et la maîtrise du prix de l'électricité pour les particuliers durant plus de 30 ans.

Face à ces évolutions inacceptables depuis 15 ans, un changement de cap est nécessaire :

en raison des enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

***Il ne se fera pas sans évaluation, ni sans mesure des impacts et de l'utilité
des différentes solutions énergétiques.***